

RÉPUBLIQUE DU CONGO

AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE



DESCRIPTION SYSTÉMIQUE D'UN AÉRODROME

Réf. : D-DSA-8085-AGA

	Nom	Fonction	Date	Visa
Rédaction	OYOUBA Auguy Marise	Cheffe de bureau Normes des aérodromes	01/09/2025	
Vérification	KONZIKINGUI Brice Nicaise	Chef de service normes et sécurité des aérodromes	01/09/2025	
	MOTOLY Arcadius Michel	Directeur de la Sécurité Aérienne	02/09/2025	
Validation	MAKAYA-BATCHI Roméo Boris	Responsable qualité	03/09/2025	
Approbation	DZOTA Serge Florent	Directeur General de l'ANAC	03/09/2025	

Édition 01 – Juillet 2017

Niveau de diffusion : ☒ Interne ☒ Externe ☐ Confidentiel



Description systématique d'un aérodrome

LISTE DE DIFFUSION

N° Copie	Sigle	Destinataire	Format
01	DG	Directeur Général de l'ANAC	P/E
02	DGA	Direction Général Adjoint	P/E
03	CQ	Cellule Qualité	P/E
04	SNSA	Service Normes et Sécurité des Aéroports	P/E
05	BNA	Bureau Normes des Aéroports	P/E
06	BSA	Bureau Sécurité des Aéroports	P/E
07	BAD	Bureau Archives et Documentation	P
08	SNA	Service de la navigation aérienne	P/E
09	AERCO	Direction Générale	P/E
10	ASECNA	Représentation	P/E
11	DIE	Direction des Infrastructures et Equipements	P/E
12	-	Les autres exploitants	P/E
00	DSA	Directeur de la Sécurité Aérienne	P/E
N00		Inspecteurs de supervision de la Sécurité Aérienne AGA	P/E

Observations :

P = Version Papier

E = Version Electronique

N00 = Numéro de la version neutre pour large diffusion

00 = Version originale



Description systémique d'un aérodrome

Page: LPE 3 de 8

Révision : 01

Date: 01/092025

LISTE DES PAGES EFFECTIVES

Chapitre	Page	N° d'Édition	Date d'Édition	N° de Révision	Date de Révision
LD	2	01	31 Mai 2017	01	31 Août 2025
LPE	3	01	31 Mai 2017	01	31 Août 2025
ER	4	01	31 Mai 2017	01	31 Août 2025
LR	5	01	31 Mai 2017	01	31 Août 2025
1.	6	01	31 Mai 2017	01	31 Août 2025
1.	7	01	31 Mai 2017	01	31 Août 2025
2.	8	01	31 Mai 2017	01	31 Août 2025
3.	8	01	31 Mai 2017	01	31 Août 2025
4.	8	01	31 Mai 2017	01	31 Août 2025
5.	8	01	31 Mai 2017	01	31 Août 2025



ENREGISTREMENT DES REVISIONS

N° de Révision	Date d'application	Date d'insertion	Émargement	Remarques
01	Septembre 2025	01/09/2025		Mise à jour des références et de la réglementation nationale en vigueur

République du Congo Agence Nationale de l'Aviation Civile 	Description systématique d'un aérodrome	Page: LR 5 de 8 Révision : 01 Date: 01/092025
---	--	---

LISTE DES RÉFÉRENCES

Référence	Source	Titre	N° Révision	Date de Révision
Arrêté 3007	MTACMM	Conception, exploitation technique et la certification des aérodromes et hélistations		19 août 2025
Doc. 9774	OACI	Manuel de certification des aérodromes	1 ^{ère} édition	2001
Doc. 9981	OACI	PANS aérodromes	3 ^e édition	2020
Doc 9137-AN/898	OACI	Manuel des services d'aéroport.	1 ^{ère} Edition	1983
11052	MTACMM	Gestion de la sécurité aérienne		13 juin 2019
Doc	9859	Manuel de gestion de la sécurité	4 ^e édition	2018



Description systémique d'un aérodrome

La description systémique d'un aérodrome devrait comprendre les installations, l'équipement, le personnel, les processus et les procédures nécessaires à son fonctionnement. Les différentes fonctions peuvent comprendre :

1. Gestion opérationnelle

1.1 Contrôle d'accès à l'aire de mouvement

1.2 Planification d'urgence d'aérodrome

- a) Manuel de procédures d'urgence
- b) Pratiques de simulation d'urgence

1.3 Sauvetage et lutte contre l'incendie

- a) Capacités
 - 1) Équipement
 - 2) Débit de mousse/eau/poudre sèche
- b) Entretien des installations
- c) Formation et expérience du personnel
- d) Plan de mobilisation de l'équipement
- e) Réduction des capacités (avis)
- f) Système de prises d'eau

1.4 Inspection et entretien de l'aire de mouvement

- a) Manuel d'aérodrome
- b) Formulaires d'inspection
- c) Entretien

1.5 Entretien des aides visuelles

- a) Inspections
- b) Calendrier

1.6 Gestion des constructions

- a) Contrôle des travaux
- b) Gestion des sites

1.7 Gestion de la sécurité sur l'aire de trafic, y compris le trafic de véhicules

- a) Règles et réglementation pour opérations côté piste
- b) Gestion du côté piste
 - 1) Gestion des véhicules côté piste
 - 2) Licences des véhicules côté piste
 - 3) Examen des véhicules



- 4) Spécifications de sécurité
- 5) Coordination des services aux aéronefs
- c) Stationnement de l'équipement d'assistance au sol
- d) Discipline sur l'aire de trafic
- e) Refoulement
- f) Panneaux de circulation et marques
- g) Attribution des postes de stationnement d'aéronef
- h) Contrôle des dommages aux aéronefs
- i) Contrôle des déversements de carburant
- j) Contrôle des dommages aux véhicules et équipements
- k) Listes de vérification de sécurité de l'aire de trafic, y compris l'audit des activités sur l'aire de trafic
- l) Activités confiées à des sous-traitants

1.8 Gestion des dangers fauniques

- a) Gestion de l'avifaune
- b) Observation
- c) Gestion des comptes rendus d'impacts d'oiseaux

1.9 Contrôle des obstacles

- a) Périmètre aéroportuaire
- b) À l'extérieur de l'aéroport
- c) Bande de piste
- d) Réglementation et relevés
- e) Approbation de la construction de bâtiments sous la trajectoire de vol

1.10 Enlèvement d'épaves

- a) Équipement compatible avec le type d'aéronef
- b) Entretien pour assurer la disponibilité
- c) Plan de déploiement
- d) Établissement de procédures/contacts pour externalisation

1.11 Traitement des marchandises dangereuses

- a) Limitation des marchandises dangereuses à bord des aéronefs
- b) Entreposage et chargement
- c) Établissement de programmes de formation
- d) Acceptation de marchandises dangereuses par les opérateurs
- e) Éléments indicatifs pour l'intervention d'urgence lors d'incidents d'aviation dans lesquels interviennent des marchandises dangereuses

1.12 Opérations par faible visibilité et par mauvaises conditions météorologiques

- a) Procédures
- b) Coordination avec les services de la circulation aérienne
- c) Responsabilité des organisations qui interviennent



1.13 Installations et maintenance des aides de radionavigation

a) NOTAM

2. Gestion d'aérodrome

- 2.1 Négociation et attribution de créneaux
- 2.2 Régulation des vols
- 2.3 Éléments d'orientation pour follow-me et guidage par placier (marshalling)
- 2.4 Gestion d'aire de mouvement et attribution de postes de stationnement d'aéronef
- 2.5 Opérations CAT II et CAT III par faible visibilité
- 2.6 Contrôle des règles de la circulation et réglementation des licences
- 2.7 Nettoyage, enlèvement des déchets et lutte antiparasitaire

3. Gestion de terminal/d'aérogare

- 3.1 Gestion des passagers, flux de bagages et installations
- 3.2 Information des passagers et du public
- 3.3 Assistance aux VIP et CIP
- 3.4 Consignes
- 3.5 Porteurs
- 3.6 Gestion des chariots à bagages
- 3.7 Nettoyage et lutte antiparasitaire

4. Services de la circulation aérienne et services d'information et de communications aéronautiques

- 4.1 Contrôle de la circulation aérienne (contrôle d'aérodrome dans les opérations par faible visibilité)
- 4.2 Services d'information de vol et d'alerte
- 4.3 Services d'information aéronautique (bureau NOTAM international et service d'information pré vol)
- 4.4 Services de télécommunications aéronautiques

5. Gestion de la sécurité et de la sûreté

- 5.1 Mise en œuvre et surveillance du SGS
 - a) Directeur de la sécurité
 - b) Identification des dangers et évaluation des conséquences
 - c) Évaluation, maîtrise et atténuation des risques
 - d) Assurance de la sécurité
 - e) Groupes d'action pour la sécurité
 - f) Manuel des systèmes de gestion de la sécurité (MSGs)
- 5.2 Mise en œuvre et surveillance du programme de sûreté
- 5.3 Mise en œuvre et surveillance du plan d'urgence d'aérodrome (AEP)
- 5.4 Traitement des applications pour délivrance de cartes d'accès.